

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/11367
23 juillet 1974
FRANCAIS
ORIGINAL : RUSSE

LETTRE DATEE DU 23 JUILLET 1974 ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT PAR INTERIM DE L'UNION DES
REPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIETIQUES AUPRES DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la
déclaration du Gouvernement de l'URSS concernant les événements de Chypre,
datée du 20 juillet 1974, comme document officiel du Conseil de sécurité.

Le représentant permanent par intérim
de l'URSS auprès de l'Organisation
des Nations Unies,

(Signé) V. SAFRONCHUK

DECLARATION DU GOUVERNEMENT SOVIETIQUE

Dans la déclaration qu'il a faite le 18 juillet dernier, le Gouvernement soviétique a déjà évoqué le caractère criminel de la rébellion organisée par la clique militaire grecque contre le Gouvernement légitime de la République de Chypre dirigé par le président Makarios, et s'est prononcé en faveur de l'adoption immédiate de mesures visant à mettre fin à l'ingérence de la Grèce dans les affaires de Chypre.

Or non seulement la situation à Chypre ne s'est pas améliorée mais, au contraire, elle devient de plus en plus tendue et de plus en plus dangereuse. Cela oblige l'Union soviétique à appeler à nouveau l'attention sur ce qui se passe dans l'île et autour de l'île.

La clique militaire grecque continue ses actes d'agression contre l'indépendance de l'Etat chypriote. Les dernières nouvelles parvenues ne laissent subsister aucun doute quant au fait que ces actes ont été rendus possibles grâce au soutien de certains milieux déterminés du bloc militaire de l'OTAN. Certains pays membres de l'OTAN au lieu d'élever leur voix pour défendre le seul gouvernement qui soit légitime, celui de Makarios, ont entrepris en fait de soutenir les putschistes. Le fait est que dans les capitales de ces pays, il n'y a pas eu un seul mot qui ait été prononcé en faveur du gouvernement légitime de Chypre et de son président Makarios. En revanche, on y entend de toute part quasiment faire l'éloge de ceux qui se sont rendus coupables d'une intervention militaire dans les affaires de Chypre et qui foulent grossièrement aux pieds les droits souverains du peuple chypriote.

Même lorsque le président Makarios a lancé, de la tribune du Conseil de sécurité, un appel pour qu'on aide Chypre à repousser l'intervention grecque et à rendre le pouvoir au gouvernement légitime, là encore, les représentants de ces pays n'ont pas jugé utile de l'appuyer.

Beaucoup se demandent comment on peut ne pas comprendre les événements tragiques qui se produisent actuellement à Chypre et autour de l'île si l'on songe à ce qui s'est passé lorsqu'un autre Etat indépendant - l'Ethiopie - a été victime de l'agression fasciste.

Aujourd'hui, 20 juillet, la Turquie a procédé à un débarquement de ses forces armées à Chypre. Les engagements entre forces turques et détachements de rebelles ont commencé. Le Gouvernement turc explique son action par la nécessité de défendre la communauté turque de l'île et déclare qu'il ne s'est engagé dans cette voie que lorsqu'il s'est rendu compte que tous les moyens pacifiques de règlement du conflit avaient été épuisés. Il souligne que son action a pour objet de rétablir l'indépendance de Chypre et l'autorité de son gouvernement légitime.

Tout ce qui se passe aujourd'hui à Chypre témoigne à l'évidence de la banqueroute de la politique de ceux qui se proposent, avec l'aide de la clique militaire grecque, de mettre la main sur Chypre au mépris de la volonté du peuple chypriote et en comptant sur sa docilité.

Le Gouvernement soviétique estime que la situation exige que l'on prenne d'urgence des mesures efficaces. L'Union soviétique confirme de nouveau qu'elle continue d'être résolument pour l'indépendance et la souveraineté de l'Etat chypriote, contre la prétendue Enosis, autrement dit contre l'annexion de Chypre, à laquelle aspire la clique militaire grecque, qui vise à transformer l'île en base militaire de l'OTAN. Il est indispensable d'assurer au Gouvernement légitime de la République de Chypre dirigé par le président Makarios la possibilité d'exercer son autorité pleine et entière, et d'évacuer immédiatement de l'île tout le personnel militaire grec. Chypre doit être rétablie dans la situation d'Etat indépendant et souverain qui était la sienne avant l'intervention militaire de la Grèce.

Le Conseil de sécurité doit lui aussi apporter sa contribution. Il s'acquittera de son devoir s'il prend une ferme décision tendant à ce qu'il soit mis fin immédiatement à l'ingérence étrangère dans les affaires intérieures de Chypre et à ce que soient éliminés tous les obstacles qui empêchent le peuple chypriote de décider lui-même de son propre destin. Le Conseil de sécurité manquerait à ses hautes responsabilités s'il ne prenait pas une décision en ce sens.

Le devoir de chaque Etat et de chaque gouvernement qui a à cœur la cause de la paix et de l'indépendance des peuples est d'élever sa voix pour protester contre les crimes commis par la clique militaire grecque à la face du monde entier, d'apporter son ferme appui au peuple chypriote et à son gouvernement légitime dans la lutte qu'ils mènent pour l'indépendance et la souveraineté de la République et d'obtenir que toutes les forces étrangères quittent le territoire de la République de Chypre.
